

FEDERATION FRANCAISE DE SPELEOLOGIE



Comité Départemental de Spéléologie de Côte d'Or
Réunion du comité directeur du CDS 21 du 16/3/2016

Au siège social du Comité ; rue de la Maladière à Daix

Participants :

Jean-Louis Mérelle (Président); Jean-Marc Chaput (Vice-président); Bruno Gervais (Secrétaire); François Brassaud (Secrétaire adjoint); José Sanchez (Trésorier); Bernard Lebihan; Maria Lebihan; François Beaucaire; Marie Salilas; Éric Chaux; Patrick Sologny

Excusés :

David Luczak; Thomas Binsse; Clément Chaput; François Pernet

Ordre du jour

- 1> - Résumé de l'AG de la ligue
- 2> - Exposition journées du Patrimoine
- 3> - Travaux CAP et ++
- 4> - Projet de convention Bèze
- 5> - Exercices et stage secours 2016 - Convention secours
- 6> - Retour sur le secours du 28 février
- 7> - Demande de subvention sur le thème "Équipement et sécurisations des sites de pratiques"
- 8> - Inventaire matériel
- 9> - Documents de suivi de l'équipement dans les principales cavités de Côte d'Or

1/ Résumé de l'AG de la ligue

21 participants + 9 pouvoirs

Bruno Bouchard fait un rappel des formations demandées - J.L. Mérelle rappelle le rôle des différents clubs dans ces demandes de formations.

Le sujet principal abordé : la fusion des régions : Création d'une « ligue d'attente » temporaire composée de 10 membres. Puis dissolution de la Ligue Spéléo de Bourgogne en octobre 2016 et mise en place de la Ligue Spéléo de BFC.

Nécessité d'arrêter les comptes de la Ligue Spéléo de Bourgogne avant cette dissolution.

2/ Journées du Patrimoine

Rappel des journées 2015 à Plombières lès Dijon

Prochaines journées les 17 et 18 septembre 2016 à la Bibliothèque de Daix

Exposition identique aux journées 2015 (avec la participation de Christophe Durllet et de Sébastien Couette).

Cette manifestation sera encadrée par une présentation sur vitrines et panneaux photos : les 2 semaines précédentes et les 4 semaines suivantes.

Elle sera annoncée localement à Daix mais aussi sur le site des journées du Patrimoine et dans le Bien Public

3/ Travaux à la Combe aux Prêtres (CAP)

Il s'agit de la réfection et sécurisation de l'entrée réalisée dans les années 1970/1980 qui présente des signes de fatigue. La sécurisation du puits d'accès n'a pas été abordée.

J.L. Mérelle et Bruno Gervais ont rencontré le maire de la commune de Francheville le 8/3/2016 pour l'informer du projet.

Ce dernier a rappelé le souhait de sécuriser également les 2 entrées suivantes : Gouffre des Rochottes et Gouffre du Soucy

A la CAP la 1^{ère} action était de rencontrer le propriétaire des lieux (qui réside à Messigny) : il est globalement d'accord pour ces travaux. La réalisation technique du projet a été rapidement abordée sans rentrer dans le détail.

Il est prévu de « faire tomber » les zones à risque et « d'habiller » l'entrée. Béton avec habillage en pierres sèches? Pierre sèche ? A rediscuter en Comité Directeur.

Travaux à partager (à leur demande) avec le Club Abîme de Paris.

Enfin il serait souhaitable de concevoir un panneau à l'entrée de la CAP du type « DANGER ! cavité réservée aux Spéléos confirmés ou dûment accompagnés... »

7/ Demandes de subventions

- Equipements des sites de pratique
- Formations
- Achat de cordes
- Fournitures travaux CAP
- Découverte du canyoning et de la spéléo (cette demande concernera le stage d'avril qui se déroulera dans le Gard)

4/ Projet de Convention à Bèze (accès plongée de la résurgence de la Crétane)

Idée : regrouper les conventions déjà existantes pour différents clubs (informelles à ce jour) et les refondre en une convention écrite collective signée entre la Mairie et le binôme CDS/FFS Il existe des « conventions type ».

Plusieurs participants émettent des réserves :

- Risque en cas de dénonciation future de cette convention : aucun club ne pourra y aller.
- Une telle convention rendrait caduc l'arrêté municipal existant, d'où une éventuelle réticence du maire.
- Un courrier a déjà été adressé à la mairie, une réunion CDS / municipalité est souhaitable.
- Projet non encore finalisé : à réfléchir

5/ et 6/ Retour sur le secours du 28 février et la convention Secours

Evacuation d'un blessé au gouffre des Rochottes.

Rappelons que le SSF n'a pas été mandaté officiellement pour ce secours. C'est le GRIMP qui a géré. J.M. Chaput avait mis toutefois une équipe en « pré alerte » François Beaucaire et Patrick Sologny se sont rendus sur place en tant qu'observateurs. Ils ont notamment remarqué : des répartiteurs sur sangle, un treuil sur mono point de fixation. Ils ont réalisé sur place des entretiens encourageants avec certains membres du GRIMP. Suite à ce secours J.M. Chaput et P. Sologny ont participé à une réunion à la préfecture. Ils ont discuté d'un projet d'une nouvelle convention secours qui paraît très insatisfaisante en ce sens que le SSF est pratiquement évincé de l'organisation des secours.

Par ailleurs le secours du chien « Ben » du 5/2/2016 a été commenté par J.M.Chaput.

Son entretient auprès des chasseurs et la publicité faite autour de ce sauvetage risque de nous promettre une « spécialisation » sur ce type d'intervention.

8/ Inventaire du matériel CDS

Le matériel SSF ne fait pas partie de cette discussion. Il s'agit juste d'un inventaire : en aucun cas de l'idée de regrouper en un lieu unique les matériels existants (spéléo - canyon)

Inventaire à faire.

9/ Suivi des équipements des cavités de Côte d'Or

Un document est souhaité. Il ferait l'inventaire des équipements en place sous-terre : cordes - broches - connecteurs ...

Rappel d'un article paru dans SPELEO magazine en octobre 2001, qui abordait la résistance des cordes ayant séjourné quelques années sous terre. Aucune étude plus récente n'a infirmé ou confirmé les tests de cet article.

Et l'auteur de l'article Jo Marbach de conclure :

" Pour une corde entrée neuve sous terre.....il est raisonnable de fixer la durée maximale de séjour cumulé sous terre d'une corde statique à environ :

- 2 ans pour une 8mm

- 4 ans pour une 9mm

- 6 ans pour une 10mm"

L'intérêt est de pouvoir tenir à jour : la liste des matériels engagés et surtout leur date de mise en place. Puisque une corde laissée sous-terre se périmé rapidement, la responsabilité du CDS peut-être engagée. Ce document pourrait éventuellement être à disposition sur le site du CDS.

Questions diverses :

L'équipement actuel de la cascade au Neuvon : il n'est pas « hors crue » Une équipe ira prochainement sur place pour mettre en place un fractionnement sur broches.

Cette réunion s'est terminée à 22h.

Une collation et quelques gourmandises nous ont été proposées et préparées par la charmante épouse de Jean-Louis... Monique, que nous remercions vivement pour son accueil et sa gentillesse.

Compte rendu rédigé d'après les notes de Bruno Gervais et François Brassaud
Pour le Président Jean-Louis MÉRILLE

Date de la prochaine réunion du Comité Directeur : 19 heures le 22/6/2016 à Daix